

15.12.2023 – 15:18 Uhr

Bilatérales III : Swissmem salue la décision concernant un mandat de négociation

Zurich (ots) -

Suite aux progrès significatifs obtenus lors des entretiens exploratoires, le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui le mandat de négociation avec l'UE. Le moment est venu de garantir et de poursuivre la voie bilatérale : Swissmem soutient le paquet de négociations des Bilatérales III. L'association de l'industrie tech suisse (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux, ainsi que des branches technologiques apparentées) va désormais se pencher en détail sur le mandat et s'engager pour trouver une solution rapide dans les mois à venir. Son engagement comprend une campagne sur les médias sociaux et en ligne qui débutera aujourd'hui. En ce qui concerne les mesures d'accompagnement, nous disons oui à l'optimisation des mesures existantes afin de préserver la protection salariale en vigueur - non à des interventions supplémentaires.

Martin Hirzel, président de Swissmem, se dit réjoui : " Le moment est venu pour les Bilatérales III. À présent, les entreprises de l'industrie tech ont besoin le plus rapidement possible d'une sécurité juridique pour accéder au marché, recruter des spécialistes et participer au programme de recherche Horizon Europe. Un accord sur l'électricité est également à portée de main. Swissmem soutient le Conseil fédéral également à l'aide d'une campagne.

Swissmem lance aujourd'hui une campagne sur les médias sociaux et en ligne consacrée aux Bilatérales III : vous trouverez les clips " Tout a besoin d'une révision. Les bilatérales aussi " ainsi que de plus amples informations sur www.bilaterale-3.ch.

55% des exportations sont destinées aux pays de l'UE

Avec une part de 55%, l'UE est de loin le marché le plus important pour l'industrie tech. L'érosion de la voie bilatérale nuit à l'industrie et à ses quelque 330 000 collaborateurs et 20 000 apprentis. Les entreprises dépendent d'un accès le plus simple possible à cet énorme marché intérieur, du recrutement de spécialistes et de la participation à des projets de recherche et d'innovation (notamment à Horizon Europe, Copernicus), ainsi que d'un accord sur l'électricité pour garantir la sécurité d'approvisionnement et la stabilité du réseau.

Pas d'interventions supplémentaires dans le marché du travail flexible :

Les améliorations techniques réalisées dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et la numérisation permettent d'assurer, voire même d'optimiser le niveau de protection salariale actuel. Swissmem rejette fermement les interventions supplémentaires sur le marché du travail flexible, telles que des allègements de la déclaration de force obligatoire des conventions collectives de travail ou des salaires minimums nationaux. Elles sont inutiles et affaiblissent la compétitivité des entreprises.

Contact:

Pour tout renseignement :

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100914525> abgerufen werden.